

INCESTUEL

Paul-Claude RACAMIER

Le concept d'« incestuel » a été mis en lumière par Paul-Claude Racamier dans les années 1980-1990, à partir de sa clinique de la psychose dans la famille, et plus particulièrement de la place de l'inceste au regard de l'œdipe.

Si l'inceste qualifie des fantasmes de désir et des actes sexuels, l'incestuel ne relève ni du fantasme ni de l'acte génital. Il représente un équivalent où au-delà des actes, c'est la relation en sa substance intime qui prévaut. Il constitue le débouché inévitable d'une relation narcissique particulière et s'articule au double regard du narcissique et du pulsionnel. On peut le définir comme « une modalité propre d'organisation de la vie psychique individuelle et plus encore familiale ».

Il n'est pas du registre de l'œdipe, de la castration ni du deuil. L'important est qu'il « édicte comme tabou non pas l'inceste mais la vérité sur l'inceste ».

Derrière toute relation incestuelle se cache un deuil expulsé. L'effacement de « la vérité sur l'existence de l'inceste [...] va permettre à l'irruption du désir sexuel de ne pas altérer radicalement l'union narcissique fondamentale ».

En 1992, Racamier assimile l'incestuel à un fantasme-non-fantasme, et écrit : « Le fantasme-non-fantasme est au registre incestuel ce que le fantasme proprement dit est au registre œdipien. » Il avance que les objets incestuels sont des équivalents d'inceste, que cet équivalent n'est que le substitut déguisé d'un acte incestueux non parlé mais agi. L'alliance des partenaires incestuels est si forte qu'elle constitue un noyau hermétiquement clos. Si bien qu'il fera obstacle puissant à toute intrusion clinique ou thérapeutique.

Il est le plus souvent subodoré par le thérapeute dans l'interrogation de son contre-transfert où perplexité, sidération de la pensée, tourbillonnement de ses propres fantasmes font naître des doutes quant à la qualité de ce lien. Cet incestuel se propage dans le domaine électif de la pathologie transpsychique et transgénérationnelle.

Pourquoi évoquer ce concept lorsqu'on aborde le problème du signalement ?

Confronter l'incestuel et l'œdipien revient à considérer que la psyché ne travaille pas de la même manière dans les deux registres. L'œdipe est individuel et intrapsychique. Il œuvre en réseau, intronise l'objet, aboutit à l'autonomie du désir, organise le social. L'incestuel par contre est familial et transpsychique, combat l'autonomie et cimente les familles à l'encontre du social et du culturel. C'est bien cette dimension qui est à prendre en compte quand on pense signalement.

« Rejet du deuil, vacuité des fantasmes, dominance de l'agir, expansion du non-dit, occlusion du penser, transgressions répétées, éviction des interdits ainsi que des désirs », tels sont les symptômes que nous livre Racamier pour conclure que « l'incestuel évacue à la fois le désir et son interdit ».

C'est dans ce détournement pathologique de l'advenir psychique que se loge le pernicieux de ces situations, d'autant plus difficiles à confondre qu'elles s'accomplissent dans le secret et le non-dit familial la plupart du temps.

Si ce concept est encore relativement nouveau et difficile à diagnostiquer, ne tombe-t-il pas cependant dans la gamme des actes délictueux – certes peu visibles et délicats à manier – qui devraient entrer dans le processus de signalement ?

Poser ici ce problème, c'est se refuser à figer la notion de signalement aux seuls actes reconnus. C'est prendre en compte cette immense pathologie du secret, du non-dit, qui, depuis plusieurs décennies maintenant, tente de se faire entendre comme source majeure de troubles psychiques graves.

Ouvrir sur cette dimension clinique, n'est-ce pas s'interroger sur le rapport qu'entretient l'individu avec la société et affiner les outils thérapeutiques pour en prévenir au mieux les dérives nocives ?

Paule Amiel, revue *EMPAN* n° 62, 2006

Le texte qui suit est extrait du *Vocabulaire de psychanalyse groupale et familiale – Tome 1*, édition CPGF, Condé-sur-Noireau, 1998, pp. 147-164. Les chiffres en couleur et entre crochets correspondent aux numéros de pages de l'édition originale.

Incestuel qualifie ce qui dans la vie psychique individuelle et familiale porte l’empreinte de l’inceste non fantasmé, sans qu’en soient nécessairement accomplies les formes génitales. L’incestuel est en quelque sorte pris en tenaille entre l’inceste fantasmé et l’inceste génitalement accompli. Son aire, singulière, est spécifique (et plutôt que d’une aire, faudra-t-il parler d’une faille).

Présentation

Un champ vaste et important est ouvert par le concept d'incestuel ; important, il l'est en thérapie comme il l'est dans l'exploration clinique ; essentiel, il l'est dans les familles autrement et plus encore que chez les individus. De vastes territoires de la pathologie interactive, territoires jusqu'alors inconnus, méconnus, voire même méprisés, ne peuvent se comprendre et se parcourir qu'à l'aide de cette notion-clé. Dans ces territoires se rencontrent, outre les organisations psychotiques, des formations de nature perverse, des constructions cliniquement incertaines ou bâtardes, difficiles à saisir comme à cerner, à comprendre comme à supporter, et enfin à traiter : c'est que l'ombre de l'inceste y rôde, sans doute indistincte et cependant écrasante.

L'incestuel n'est donc pas un concept adjacent, ni quelque sorte d'additif ou de vague intermédiaire : c'est un concept spécifique ; et puissant ; son approche exige autant de prudence que de précision.

Il est nouveau. Il mérite mieux qu'une mode : il [147] mérite un avenir. L'approximation le tuerait, et, pis encore, déconcerterait gravement les individus et les familles.

Plusieurs précisions terminologiques s'imposent d'abord.

– L'adjectif incestuel est néologique. Il peut s'employer *substantivement*. Il désigne alors un registre de la vie psychique : celui de l'incestuel, qui relève évidemment de l'inceste.

– Cependant l'adjectif *incestueux* existait de longue date ; il sert ordinairement à qualifier soit des fantasmes de désir, soit (presque à l'inverse) des actes sexuels ; jusqu'à ces dernières années et pendant très longtemps on n'a rien connu ni reconnu d'autre en matière d'inceste ; or le domaine est très vaste – et il est capital – qui ne relève ici ni du fantasme, ni de l'acte génital.

– C’est pourquoi s’est imposé (à l’auteur même de ces lignes) le besoin non seulement d’explorer ce domaine inconnu et de le concevoir, mais aussi de lui donner la dénomination nécessairement nouvelle qui lui revient en propre.

Aux origines du concept

Pour brosser à grands traits l’évolution du concept et de ses origines (on verra pourquoi cette tâche ne m’est pas trop difficile), on distinguera :

- une phase initiale d’interrogation sur la clinique psychotique et de première découverte quant à l’inceste au regard de l’œdipe ;
- une phase consécutive de mise en place au sein d’un contexte, dans une filière 2 générale ;
- une phase, enfin, d’élargissement et d’approfondissement clinique.

1. L'inceste contre l'œdipe

Il est important de relever que le concept d’incestuel a pris naissance au sein des explorations de [148] quelques thérapeutes (bien peu nombreux au départ) dans l’optique à la fois des familles et des psychoses.

L’auteur de ces lignes (je vais devoir le citer souvent, car il a fait œuvre de pisteur, parfois solitaire, en ce domaine, si bien que lorsque dans ces lignes seule une date sera précisée, c’est son nom qui sera en ombre chinoise) est de ceux, comme Harold Searles (1965) ou Luc Kaufmann (1967), qui se sont interrogés sur la place de l’œdipe dans les psychoses, et ont relevé, en l’absence de l’habituel tabou de l’inceste, l’émergence incongrue de « fantasmes » pseudo-œdipiens à l’état brut (1967). Une large recherche, une réflexion ardue, une véritable pérégrination notionnelle (passant par l’idée d’un moi transpercé par l’inconscient de l’œdipe, ou de l’œdipe ultra-précoce, ou de l’œdipe de couverture, ou de la fuite en avant dans le « mur de l’œdipe », toutes hypothèses jadis passées en revue (1967) et décidément repoussées), pour qu’en fin de compte germe et s’impose la notion de prime abord surprenante de l’inceste en dehors et à l’encontre de l’œdipe.

« Il y a plus de vingt ans que l’inceste s’est présenté à moi sous un jour nouveau, qui ne correspondait ni à ce qu’on sait de l’œdipe, ni aux faits divers maintenant étalés dans les journaux » (1991). Tout le monde, assurément, tourne autour de l’inceste. C’est l’inceste en fantasme. Mais l’inceste en action ? Certes on est frappé par une certaine fréquence de la pratique incestueuse dans les familles à psychotiques. En soi, ce fait n’est pas suffisant. Je relevais auprès des schizophrènes que « l’inceste génital n’est pas plus fréquent ni même le

plus important. C'est la relation incestueuse qui compte, et c'est l'équivalent qui prédomine » (1980).

Ainsi s'est dégagée la notion d'équivalent. Quelques vérités cliniques essentielles surgissaient en chemin. D'abord celle-ci : au-delà des actes, c'est la relation en sa substance intime qui prévaut. [149]

Et celle-ci, qui la complète : L'inceste en action ne se borne pas à sa pratique génitale : il a des équivalents, ce ne sont pas les moindres.

Et enfin, pour tout résumer : L'inceste n'est pas l'œdipe. Il en est même tout le contraire (1980, 1990). Une remarque s'impose : aujourd'hui comme jadis ou naguère, l'inceste hors de l'œdipe est difficile à comprendre ; il ne sera pas moins difficile à admettre : l'âme s'y refuse ; quant aux pistes cliniques, elles sont brouillées. Certains cliniciens (parmi les transactionnalistes), qui restent au ras des faits, ne récoltent que de l'écume, ou des pavés. D'autres (parmi les psychanalystes), qui ne veulent entendre parler que de fantasmes, ne voient pas surgir des géologies inédites.

2. *En deçà de l'inceste*

Il semble bien que cette seconde phase (distinguée ici par commodité d'exposition) ait débuté dès la précédente. Car il restait à trouver comment l'inceste vient s'imposer en lieu et à la place de l'édification individuelle, familiale et culturelle de l'œdipe.

Or il est apparu (1980, 1989, 1992) que l'expansion incestuelle (employons le mot avant sa naissance officielle puisque nous le connaissons déjà) constitue le débouché inévitable d'une relation narcissique (ou plus exactement (1980) de 3 séduction narcissique) qui s'impose, qui perdure et qui ne se retire pas, à la façon dont on peut dire que se retire une eau nourricière : le Nil commence par féconder la vallée qu'il inonde, mais s'il ne se retirait pas, rien ne pourrait jamais pousser. L'autre moyen, pour la séduction narcissique, de faire pièce au déroulement de l'œdipe, à la survenue du père et de son imago, du désir et du tabou, consiste à opérer le court-circuit par l'inceste : « Quelle subversion, s'est-on demandé, quelle subversion Narcisse impose à Œdipe ? » : Ce sera l'incestuel.

Ainsi ce registre prenait corps ; s'installait dans une perspective d'ensemble ; se situait au double regard du narcissique et du pulsionnel ; et enfin prenait place au [150] sein de la constellation *antœdipienne*, dont il constitue non pas le seul avatar, mais assurément le plus saisissant, et non le moins redoutable.

3. *Au-delà des prémisses*

Quant à la phase suivante d'élargissement et d'approfondissement clinique, elle a simplement consisté à :

- repérer les *territoires* cliniques auxquels s'étend l'empire de l'incestuel ; ces territoires, qu'on peut qualifier de péri-psychotiques, débordent celui des psychoses et s'étendent dans l'enfance ; l'interaction familiale et la gravité des atteintes cliniques en restent les traits fondamentaux ;
- approfondir et préciser les *traits* incestuels. On ne fera ici qu'esquisser l'aperçu de cette phase, puisqu'aussi bien nous entrons dans la description.

Modalités cliniques

L'avantage d'être l'auteur du concept à définir, est en effet de pouvoir dès l'historique soit empiéter sur la description clinique (ainsi que nous l'avons fait), soit seulement l'annoncer (ainsi que nous venons de le faire). Inverse de l'œdipe, détourné du fantasme, doté de substituts, de dérivés, d'effets interactifs et de potentiel psychopathologique, *l'incestuel définit une modalité propre d'organisation de la vie psychique individuelle et plus encore familiale.*

L'incestuel : perspective

Circonscrire à grands traits le registre incestuel au regard de ce qu'il n'est pas permettra d'abord de mieux en mesurer les particularités spécifiques.

Il n'est pas du registre de l'œdipe. Il n'a rien à faire du tabou de l'inceste. Il n'est pas non plus du registre de la castration. Ni du deuil. Il n'est pas de l'ordre de la représentation du désir, qu'elle soit consciente, [151] inconsciente, et sans doute même préconsciente. Il n'est pas de l'ordre du fantasme. Ne fait pas alliance avec le rêve. N'emprunte pas les voies du symbole. Ne prête pas au déplacement, ni au compromis. Pas vraiment secret, il ne circule pas non plus dans l'aire du discret. Et certes pas dans celle du transitionnel. Il fonce droit au but à travers les aires et les êtres : la contenance n'est pas son affaire, ni ce qui va de pair avec la contenance : la circulation en réseau.

Serait-ce pour autant qu'il n'est rien ? Nul et non avvenu ? Ou bien encore indiscernable ? Certes pas. En revanche, en effet, le registre incestuel touche à l'antœdipe insoluble, tout comme à la séduction narcissique invétérée. *Ce qu'il édicte comme tabou, ce n'est pas l'inceste, c'est la vérité sur l'inceste.* Essentiellement, il relève du fantasme-non-fantasme. Il est de l'ordre de l'agir. Fomenteur de noyaux qui se donnent pour explosifs, qui se veulent inviolables et secrètent du vide alentour, il traverse les limites, transperce les psychés : il est

éminemment « transpsychique ». Intouchable et pénétrant, il se cache souvent à l'épicentre de pathologies graves dont le secret reste encore méconnu par beaucoup de cliniciens.

On va donc tour à tour examiner l'incestuel dans son statut économique et topique (qui nous fera connaître le fantasme-non-fantasme), dans sa substance (son noyau) et ses véhicules (qui consistent en équivalents d'inceste), et dans ses dérivés (qui nous feront connaître les processus transpsychiques d'engrènement, ainsi que les résurgences pathologiques).

L'incestuel et son statut

On vient de le voir. Il convient de le préciser : le registre incestuel tire sa puissance non moins de ce qu'il avance que de ce qu'il évince. Or il rejette et dénie les deux organisations de conflit les plus importantes de la vie psychique : le tabou de l'inceste, et le poids du deuil originaire. [152]

Quant au deuil originaire – ce processus que je dénomme ainsi (1992) car, à l'instar de la position dépressive centrale, il est à l'origine de toute séparation primordiale et de toute véritable découverte de l'objet en tant que tel – l'incestuel en fait l'impasse en ce qu'il tend à perpétuer une union indissoluble. *En toute relation incestuelle se dissimule un deuil expulsé* (cf. 1992) ; cette règle clinique ne souffre probablement pas d'exception. Une séquence est essentielle : elle fait se succéder un deuil expulsé, un inceste réalisé ou détourné, et une pathologie, mais il est non moins essentiel de savoir que cette séquence peut se dérouler sur plusieurs générations : l'observation familiale psychanalytique est bien seule à pouvoir en prendre connaissance. Hors de ce cadre d'observation elle passe régulièrement inaperçue.

(D'où cette recommandation évidemment simpliste : si une famille vous rend par trop perplexe, cherchez l'inceste ; si vous trouvez l'inceste, cherchez le deuil qui manque et si une seule génération ne suffit pas, regardez-en plusieurs). Quant à l'exclusion du tabou de l'inceste, elle sera silencieuse et cependant écrasante. L'inceste n'est pas tabou ; l'interdit est radicalement déjoué (ainsi le sera la loi) ; ce qui, dans le domaine incestuel, est tabou, c'est, une fois encore, *la vérité sur l'existence de l'inceste*. Ainsi se trouve évincée l'image paternelle (serait-ce là une « forclusion du nom-du-père » ?) ; pour le garçon le père ne compte pas comme amant de sa mère, et pour la fille le père ne compte que comme partenaire : la différence des générations tend à se niveler. *C'est ce nivellement qui va permettre à l'irruption du désir sexuel de ne pas altérer radicalement l'union narcissique fondamentale*.

La sexualisation, détournée de son but de plaisir, privée de l'habituelle reconnaissance de la différence des sexes, détachée de son réseau fantasmatique ordinaire, est directement versée au crédit de la séduction narcissique afin d'en pérenniser l'unisson. [153]

On a pu dire que « la séduction narcissique, lorsqu'elle ne connaît pas de cesse, combat le sexuel comme son ennemi le plus intime ; l'ultime figure de son combat ne sera pas la moins surprenante : ce sera l'inceste » (1991).

Il est vrai que *la différence des sexes sépare les êtres avant que de pouvoir les réunir, mais il n'est rien comme l'inceste pour combler la séparation, à ce titre l'incestuel apparaît comme l'antidote absolu du deuil originare.*

La séduction sexuelle se verse directement dans la séduction narcissique : court-circuit remarquable autant du point de vue de l'économie que de la topique. Une sorte de coalition est instaurée ; elle s'opère entre les forces en présence ; elle s'opère entre les individus, et elle déborde leurs aires psychiques ; ces forces coalisées sont les puissances narcissiques et les puissances pulsionnelles : loin de s'étayer, de se diversifier ou même de se contrarier, elles entrent en résonance étroite. Il en résulte une économie d'une puissance inconnue partout ailleurs : la non-différenciation se met au service d'une énergie multipliée, que l'instinct de mort, souvent invoqué en pareil cas, ne suffirait peut-être pas à propulser.

Au demeurant le registre incestuel fonctionne hors de l'habituel réseau intrapsychique et intrafamilial de fantasmes et de représentations. L'incestuel ne s'imagine pas ; ne se représente pas ; ne se fantasme pas ; il ne se symbolise pas non plus ; au lieu de dérivés symboliques, il ne pourra que se réduire aux équations symboliques, selon la distinction bien précisée par Hanna Segal.

Le statut singulier de la représentation tel qu'on l'observe en régime incestuel n'est pas mieux figuré que par la description déjà faite et dénommée (1992) du fantasme-non-fantasme ; il s'agit d'une formation intermédiaire entre le véritable fantasme et l'éprouvé brut, ou le vide mental, ou le délire, une formation à [154] peine représentée qui, du fantasme emprunte la place sans en posséder les propriétés non plus qu'en remplir les fonctions ; le fantasme-non-fantasme est tout d'une pièce, immuable et non ramifié, agissant mais non « scénarisé », transmissible mais non communicable, enté sur le corps et prêt à s'agripper au corps de l'autre (pour autant que cet autre soit investi dans son altérité).

Selon le cas, c'est-à-dire selon le contexte individuel et familial et selon la pente évolutionnelle, le fantasme-non-fantasme ou bien se présente sur le chemin progrédient ou régrédient du fantasme proprement dit, ou bien au contraire se fige en un barrage parfois inamovible.

Quoi qu'il en soit le dernier mot en la matière se résume aisément : *le fantasme-non-fantasme est au registre incestuel ce que le fantasme proprement dit est au registre œdipien.*

Par le fantasme-non-fantasme l'incestuel se met en prise directe sur autrui, ce que l'on verra bientôt ; il est voué à l'agir, ce que l'on va voir aussitôt.

L'incestuel et ses véhicules

A la relation incestuelle il ne faut pas seulement des partenaires, des visées, des exclusions, des supports et des moyens ; il lui faut aussi des véhicules.

Tels sont les *objets incestuels*, qui constituent autant d'*équivalents d'inceste*. Leur rôle est capital ; leur présence est nécessaire. Car la relation incestuelle se définit comme « une relation extrêmement étroite, indissoluble, entre deux personnes que pourrait unir un inceste et qui cependant ne l'accomplissent pas, mais qui s'en donnent l'équivalent sous une forme apparemment banale et bénigne » (1992).

Que sont ces objets ? Des choses, des objets corporels, des pièces de vêtements intimes, des objets matériels comme l'argent, voire même des objets impalpables et pourtant prégnants comme des symptômes [155] (les symptômes présentant la propriété remarquable, au demeurant peu connue, d'être comme des choses) ; n'a-t-on pas déjà dit (1980) que les symptômes, parmi les plus discrets sont comme « inscrits au contrat du mariage incestuel » ? Tous, ils sont objets de manipulations mutuelles ; on les touche ; on se les passe ; ils sont érotisés ; ils ont valeur (non symbolisée) d'amulettes, bijoux, gris-gris, fétiches : toutes sortes d'objets de commerce érogène. Leurs propriétés sont équivoques sans être positivement ambiguës : circulant entre deux personnes, ou mieux encore au sein de familles entières sans occuper pour autant de position ni de fonction transitionnelle ; s'offrant dans la plus grande évidence apparente et se dérochant dans le plus grand secret de leur valeur intime ; occupant une faille entre le fantasme (qu'ils ne sont pas) et la matière (qu'ils ne sont pas non plus) ; cumulant en eux-mêmes l'attrait sexuel et l'attrait narcissique, présentant enfin la propriété quasi paradoxale d'être évidents dans leur matérialité et cependant secrets dans leur propriété intime. L'évidence dans le secret, mais non dans la discrétion, l'exhibition dans l'inviolabilité, mais non dans la communication : tels sont les traits spécifiques de l'équivalent d'inceste.

A la différence et même à l'inverse du symptôme névrotique, de l'acte manqué ou de toute autre émanation du travail de transformation effectué par le moi entre les dérivés du Ça et du Surmoi, l'équivalent incestuel ne porte aucune empreinte fantasmatique ; il ne résulte pas d'un déplacement ; n'est pas le fruit d'un compromis ; ne témoigne même d'aucune ambiguïté véritable. Il n'est que le *substitut déguisé d'un acte incestueux*. On ne peut pas dire qu'il soit à

proprement parler produit (comme peut l'être un symptôme) ; il est agi. Jamais non plus n'est-il le fait d'une seule personne : c'est un instrument entre au moins deux personnes et entre au moins deux générations au sein d'une famille. [156] Loin de contenir, de traduire et de transformer du fantasme, puisque celui-ci est évacué hors du site qui lui est dû, l'équivalent incestuel induit avec violence autour de ses protagonistes et en particulier parmi nous, cliniciens et thérapeutes, lorsque nous en sommes les témoins, une excitation de l'activité fantasmatique, parfois même portée jusqu'à un ton d'obscénité qui nous en dit long sur l'inceste secret et qui supplée par une sorte d'injection projective une vacuité étrangement retentissante. Quand il ne provoque pas cette prolifération embarrassante, l'équivalent incestuel, qui n'est décidément pas fait pour servir de vecteur, induit au contraire une sidération de la pensée (surexcitation et sidération alternent et même vont de pair, comme si, sous le coup ou bien dans le souffle d'un substitut d'inceste, les rouages du moi des témoins les plus proches se mettaient à « patiner »).

Nul n'ignore au demeurant que la proximité brûlante de l'inceste, lorsqu'il n'est pas symbolisé, déroute le moi, fige la pensée et crève le regard. Devant le court-circuit incestuel et la subversion de l'œdipe, notre psyché est soumise à des tâches accrues et particulièrement ardues.

L'alliance entre les partenaires incestuels est d'une puissance extraordinaire. Ils sont comme les complices d'un secret très jalousement défendu. Un noyau s'est constitué, qui tend à être hermétiquement clos. Au paradoxe de l'évidence-secret, qui est propre à l'équivalent incestuel, répond le paradoxe de la clôture-dispersion qui est propre à la relation incestuelle, enfermée dans son noyau inviolable-agissant.

Autour de ce noyau se constitue un climat, qui s'étend en cercles concentriques et gagne de proche en proche, climat qui, lui, ne connaît d'équivalent nulle part ailleurs en clinique.

Ce climat très particulier est fait d'autant de complicité que de défense contre l'intrusion. La complicité bien connue qui se rencontre chez les mères envers [157] l'inceste génital de leur fille avec son père se retrouve toute semblable dans les cas bien moins connus d'inceste déplacé et déguisé ; cette complicité ne fait que renforcer la défense ardente contre toute intrusion extérieure, que le couple incestuel (ou le noyau familial) met en œuvre à la première approche. Cette barrière défensive est peut-être destinée à se substituer à la protection naturelle qu'offre généralement au moi l'organisation en réseau qui caractérise la prédominance œdipienne. Mais plus encore elle vise à protéger l'inceste. C'est ainsi que de proche en proche des familles entières en viennent à faire bloc contre cette intrusion majeure qu'à leurs yeux constituent soit les instances légales, soit les interventions thérapeutiques, les

unes et les autres confondues dans un semblable rejet, qui ne tarde pas à prendre des allures paranoïaques. Il existe au demeurant, dans les fonctionnements et les noyaux incestuels, une très remarquable et puissante « indifférence » (en fait un déni actif) envers toutes règles et toutes lois, tant sociales que familiales et groupales. Quoi d'étonnant à cela ? Qui dénie le tabou de l'inceste dénie tout aussi bien le sens des lois et règles sociales. Au regard de l'incestuel une règle, quelque règle que ce soit, ne relève pas d'un cadre doué d'une valeur régulatrice : elle n'est qu'une agression. L'alliance du surmoi avec le moi (alliance, car les deux instances ne sont pas toujours et pas seulement en conflit), cette alliance est peut-être menacée par la névrose, elle est certainement déjouée par l'inceste.

Au devant d'équivalents incestuels dont la matérialité, toujours présente, est cependant banale et même anodine ; au devant de noyaux incestuels dont les ressorts, toujours puissants, sont occultés, le clinicien ne dispose souvent, pour s'orienter, que d'indices indirects comme la vacuité fantasmatique, l'absence de médiation, le déni du sens des lois et de la valeur des interdits, la défense de toucher faite à toute approche ; enfin, et peut-être surtout, les indices sont à trouver en [158] nous, dans notre *contre-transfert* : perplexité, sidération vaine de la pensée, sentiment d'inanité, tourbillonnement de nos propres fantasmes autour d'une vérité brûlante. Enfin ce sera la violence avec laquelle est repoussé le regard qu'en toute innocence nous croyons pouvoir jeter sur un objet d'échange incestuel qui pour ses usagers est un inviolable trésor.

C'est donc le très particulier « fumet » dégagé par les équivalents incestuels qui, si l'on y prête attention, permet peut-être de les repérer à bon escient.

L'incestuel et ses alentours

On peut le répéter : le double effet combiné d'excitation et de sidération (évoquant de ce qui a été décrit pour la psychose dite blanche, où flotte l'inceste) se répand inmanquablement aux alentours de toute relation de nature incestuelle. Le formidable barrage défensif dressé par les protagonistes (couple, famille) autour d'une liaison qui se donne à la fois pour ordinaire (« ne sommes-nous pas apparentés ? ») et pour exceptionnelle (« mais nul ne saurait nous comprendre »), se met donc au service du noyau incestuel. De ce noyau émanent comme des radiations immobilisantes (encore un paradoxe) qui vont induire des fantasmes à thème de viol et de mort. Ces fantasmes (non-fantasmes) sont littéralement injectés dans l'entourage, et en particulier dans notre *contre-transfert*, qui à cet égard est typique : toute approche est un viol, elle peut déclencher l'explosion et la mort (celle des « protagonistes », aussi bien que celle des « explorateurs »).

Ainsi se répandent ces ondes de non-dit, de non-pensée et de secret qui toujours signalent la présence du noyau incestuel. *Rien ne se propage comme le non-à-dire et le secret* (les praticiens de la thérapie familiale savent bien que le contenu du secret compte en définitive beaucoup moins que le *fait* du secret). Ainsi s'engage le circuit interactif basé sur la dominance de l'agir, du faire-agir et du faire-taire, qui s'instaure et se perpétue par le moyen de l'engrènement. [159] L'engrènement est ce processus déjà décrit (1990-1992), par lequel les rouages d'une psyché semblent se mettre en prise directe sur ceux d'une autre, sans que puissent intervenir ni les intermédiaires fantasmatiques, ni les médiations familiales, ni même enfin les médiations culturelles.

Grand transporteur de fantasmes-non-fantasmes, vecteur d'agirs et de transmissions occultes, *l'engrènement est le moyen de transport privilégié des mécaniques incestuelles.*

Destins

Les destins de l'incestuel, ce sont ceux de la pathologie, ceux de la thérapie, et enfin ceux de la notion.

Dérivés psychopathologiques

Longtemps demeurée complètement inconnue, la « pathologie de l'incestuel » (si l'on peut ainsi dire sans risquer de schématiser les processus très complexes qui sont en jeu) commence à se repérer, mais son inventaire est encore loin d'être accompli. D'un champ qui se révélera très vaste, on ne peut donner ici qu'une vue prospective, s'appuyant sur quelques règles générales. En premier lieu il faut signaler une nuance qui a jusqu'à présent échappé à notre description, dont le souci didactique aura pu forcer le trait. Le registre incestuel a beau être envahissant, il n'occupe pas toujours tout le terrain de la psyché individuelle ou familiale ; la pesée de son empreinte doit être en tout cas appréciée. Il arrive qu'une compétition s'établisse entre l'inceste et l'œdipe ; l'empreinte incestuelle s'en trouve amortie ; c'est ce qui s'observe dans certaines pathologies-limites où la névrose et la psychose se côtoient en un équilibre instable et mouvant.

Bien plus prégnante et plus dramatique sera la pathologie qui s'observe lorsque l'incestuel, loin de res- [160] ter à distance et en amorti, sévit à proximité et en force.

Tout, ici, se passe en famille : c'est en famille que l'interaction incestuelle se produit ; en famille qu'elle se traduit ; en famille qu'elle se terre ; en famille qu'elle se repère. C'est ici le domaine électif de la *pathologie transpsychique et transgénérationnelle*. Deux mécanismes ou processus de « transport » sont mis en œuvre. L'un est l'engrènement, dont on a vu qu'il tend

à mettre les psychés en prise directe les unes sur les autres, hors de toute médiation fantasmatique et « transitionnelle ». L'autre est un processus de « résurgence » par lequel un inceste, lui-même colmatant un deuil, va resurgir sous forme pathologique à un autre étage générationnel : deuil de la grand-mère et inceste de la mère débouchent en force et dans le plus grand mystère dans la psychose d'un enfant. (L'image de la résurgence est pertinente dans la mesure où l'origine et le trajet des résurgences est occulte, mais elle est trompeuse dans la mesure où l'eau résurgente est généralement purifiée, alors qu'au contraire l'inceste résurgent est « toxifié »).

Ce que sont ces pathologies serait long à recenser. Elles sont diverses. Elles sont obscures. Et elles sont lourdes. On y voit défiler la psychose adulte, la psychose infantile, la psychopathie, la perversité. On les voit se côtoyer dans la famille et parfois se combiner dans un même individu, sur qui s'est portée toute la charge familiale de l'incestuel.

Les modalités transactionnelles qu'on a déjà décrites dans les alentours des noyaux incestuels se retrouvent évidemment au cœur et autour de ces émergences pathologiques : rejet de deuil, vacuité des fantasmes, dominance de l'agir, expansion du non-dit, occlusion du penser, transgressions répétées, éviction des interdits ainsi que des désirs.

Oui : *l'incestuel évacue à la fois le désir et son interdit !* Lorsqu'en clinique et en thérapie on se trouve en [161] présence de situations qui paraissent inextricables, d'interactions incompréhensibles et de non-dits proliférant, dans une pathologie pesante et bâtarde, il est hautement probable qu'en son épiceutre se tapit un amalgame incestuel.

Sur la thérapie

Encore moins connu, encore plus nouveau, encore plus rare : le destin de la thérapie de l'incestuel.

Un mot sur les cas où l'empreinte incestuelle est amortie : la cure (analytique) d'un de ces cas-limites où se dessinent des zones d'ombre épaisse ne saurait valablement se terminer sans que soit enfin abordé dans le transfert l'épicentre d'une relation incestuelle ancienne ; l'appui que l'on pourra prendre sur les rejetons de l'œdipe sera essentiel.

C'est la thérapie familiale psychanalytique, et elle seule, qui s'impose dans toutes les pathologies lourdes. Elle comporte deux plans. Le premier, toujours nécessaire et parfois suffisant, c'est celui de la restauration du tabou : un cadre doit s'imposer, une règle doit être édictée, une interdiction se formuler et se mettre en œuvre. Cette démarche est essentielle ; il arrive qu'elle suffise ; mais, sans elle, rien ne saurait s'ensuivre.

La réaction de la famille et de l'individu à l'instauration d'un cadre, à l'imposition d'une autorité et ainsi à la restauration du tabou est d'ailleurs pleine d'indication pronostique : si du nouveau se fait jour, c'est bon signe ; si rien ne se produit, c'est de mauvais augure.

La suite la plus heureuse est celle que le cours même de la thérapie permet d'observer: l'ouverture progressive du carcan des secrets incestuels ; l'émergence, d'abord discrète, et toujours pas à pas, des perspectives de l'œdipe, venant prendre place au devant de celles de l'inceste. [162]

Destin de la notion

Nouvelle est la notion de l'incestuel : peut-on déjà parler de son destin ? Du moins pouvons-nous l'entrevoir.

Il est au moins deux raisons qui font obstacle à son expansion ; nous les avons aperçues. L'une est en quelque sorte technique : c'est en famille que l'incestuel est destiné à se mettre en œuvre, et c'est en famille qu'il peut s'observer : les cliniciens qui n'ont pas cette expérience n'ont aucune chance d'en avoir jamais l'écho ; n'en ayant rien perçu ils feront comme tant de gens ont fait pour les premières découvertes psychanalytiques : ils prétendront que « ça n'existe pas ».

L'autre raison est plus générale : ce qui touche à l'inceste autrement qu'en fantasme (mais en fantasme, déjà, ce ne fut pas une mince affaire) soulève en profondeur de la répugnance, quand ce n'est pas de l'horreur. Les réactions qui s'ensuivent sont connues depuis les débuts de la psychanalyse, et rien ne permet de croire qu'elles soient à tout jamais éteintes.

Les unes sont manifestes, comme le rejet radical ; pire est l'effacement tacite, plus subtile sera la réduction au banal ou au déjà-vu, et plus détournée la transformation de la notion nouvelle en gadget à la mode.

Les modes passent ; mais quant à l'incestuel, la mode pourrait en passant faire quelques ravages. Le pire serait en effet que la notion soit plaquée sans discernement sur les situations cliniques ; lancée au nez des gens de manière systématique et sauvage. On frémit à l'idée que le moindre signe de tendresse, le moindre échange, l'objet le plus banal soient inconsidérément taxés d'inceste (N'ai-je pas souligné l'apparente banalité des objets incestuels ?). Faudrait-il pour autant taire la découverte ? Faudrait-il garder le poing fermé sur les vérités délicates ? Certes non.

Mais il faut donner aux notions nouvelles le temps et la liberté de se faire connaître et de se mesurer. Il faut se donner le temps de les éprouver. Cette règle est [163] encore plus vraie et plus forte lorsqu'il s'agit comme l'incestuel d'une notion plus exposée qu'aucune autre aux

intempéries, en raison du terrain ultrasensible qu'elle touche. Le caractère explosif que nous avons repéré dans les noyaux incestuels ne peut qu'inciter à la circonspection.

Car il faut souhaiter à la notion même de l'incestuel un destin heureux et solide. Il est vrai qu'elle est appelée à devenir un irremplaçable instrument d'exploration clinique ; en même temps sera-t-elle un remarquable instrument d'évaluation des évolutions individuelles et familiales. Enfin elle constitue dans bien des cas le seul instrument possible d'orientation thérapeutique (ainsi que la modération de l'interventionnisme intempestif).

Le dernier mot de ce plaidoyer (c'en est un car il faut plaider pour cette notion) sera pour confronter une fois encore l'incestuel à l'œdipien. Entre eux ce ne sont pas seulement les thèmes ou les contenus qui diffèrent ; l'un n'est pas seulement le contraire ou l'antagoniste de l'autre. La psyché ne « travaille » pas de la même manière dans un registre et dans l'autre. L'œdipe est individuel et intrapsychique. L'incestuel est familial et transpsychique. L'œdipe œuvre en réseau au sein de la psyché ; l'incestuel pénètre en projectile au travers des psychés. L'œdipe intronise l'objet ; l'incestuel est l'ultime figure de la lutte narcissique à l'encontre de l'objet désirable. L'œdipe aboutit à l'autonomie du désir ; il organise le social ; l'incestuel combat l'autonomie, il cimente les familles à l'encontre du social.

Freud avait raison, et l'incestuel nous le confirme : l'œdipe est bien la plus belle conquête de l'autonomie psychique et de la culture. [164]

SOURCES

Les racines du concept seraient longues à trouver.

Les sources disponibles sont du même auteur.

De Paul-Claude RACAMIER :

Les schizophrènes, Paris, Payot, 1980, 1990.

Antœdipe et ses destins, Paris, Apsygée, 1989.

Autour de l'inceste, *Gruppo 7*, Paris, 1991, pp. 49-65.

Le Génie des origines, Paris, Payot, 1992. [165]